

Le Comité Départemental de Danse des Yvelines

en partenariat avec la Fédération Française de Danse
à le plaisir d'organiser

le Samedi 4 mars 2023

Au Gymnase Montbauron I-II
17 rue Jacques Boyceau - 78000 Versailles

Coupe de France de Danses Latines et Standards

Épreuves programmées

Juniors 2	Latines et Standards
Youths	Latines et Standards
Adultes	Latines et Standards
Séniors 1	Latines et Standards
Séniors 2	Latines et Standards
Séniors 3	Latines et Standards
Séniors 4	Standards

**COMPETITION
Agréée FFDanse
23-011**

**ATTENTION:
Présentation obligatoire
Du passeport danse et
De la licence avec photo
Pour le retrait du dossard**

Organisation technique :

Directeur de compétition :	Sébastien Labergère
Chairperson :	Désigné par la commission fédérale du corps arbitral
Scrutateurs :	Désigné par la commission fédérale du corps arbitral
Juges :	Désigné par la commission fédérale du corps arbitral

Horaires prévisionnels

Ouverture des portes : 10H

Début des compétitions : 11H

Ces horaires sont susceptibles de modifications en fonction du nombre d'inscrits aux compétitions.

Date limite d'inscription : 24 février (site de la F.F.D.)

Droit de dossard et licence

Conformément à l'article 12.2 du règlement technique, un droit de dossard de 10€ sera exigé de tous les couples youths, adultes, seniors 1, seniors 2, seniors 3, et seniors 4, s'inscrivant à cette compétition et sera à régler directement au club organisateur le jour de la compétition.

Pour recevoir son dossard lors des compétitions, le compétiteur devra présenter son Passeport Danse avec sa vignette timbre licence collée dessus. Chaque athlète doit être en mesure de prouver son identité auprès du Chairperson. Un couple doit se conformer aux directives données par l'organisateur. Dans tous les cas, il doit retirer son dossard au moins une heure avant son premier passage programmé.

Informations pratiques

Afin de maintenir le parquet de la salle en bon état, nous demanderons à toutes les danseuses de protéger leurs talons hauts par des protège-talons.

Désistement

En cas de désistement, le couple doit impérativement prévenir l'organisateur 48 heures à l'avance par tout moyen à sa disposition. L'organisateur doit adresser la liste des absents non excusés 48 heures à l'avance au secrétaire sportif. A partir du 2ème désistement, des points seront retirés aux couples, conformément à l'article 22 du règlement technique. Aucun justificatif ne sera pris en compte en dessous de 48 heures.

RENSEIGNEMENTS OU DEMANDES D'INFORMATIONS

Tous les athlètes doivent passer par l'intermédiaire des dirigeants de leur structure affiliée d'appartenance pour toute demande d'information concernant la vie fédérale, quelle qu'elle soit.

Réservation et prix des places

La vente des billets d'entrée se fera par en ligne sur <https://www.billetweb.fr/coupe-de-france-de-danse-sportive>

**Gradins : 16 € - Tables : 25 € - Gratuit pour les moins de 8 ans
Licenciés FFDanse
Gradins 14€ - Tables 20€**

Billetterie :

<https://www.billetweb.fr/coupe-de-france-de-danses-latines-et-standards>

Les Présidents et Entraîneurs des Clubs inscrits aux compétitions bénéficieront du libre accès à la salle sur présentation de leur licence de la FFDanse en cours de validité.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

M. S. LABERGÈRE

Mail: yvelines@ffdanse.fr - Tél.: 0662356075

Contact le jour de la compétition : 06 62 35 60 75

Nous souhaitons vous accueillir nombreux à l'occasion de cette compétition et vous prions d'agréer nos salutations sportives.

M. Sébastien Labergère
pour le Comité Départemental des Yvelines

